

DOSSIER DE PRESSE

MARS 2009

Compostage au jardin dans les Bouches du Rhône



Le compostage... un geste fertile

www.compostage-au-jardin.org



Contact presse

Caroline PIERRET

04 42 18 55 88

c.pierret@geres.eu

GERES - 2 cours Foch - 13400 Aubagne

www.geres.eu

Responsable Projet

Cyril JARNY

04 42 18 55 88

c.jarny@geres.eu

GERES - 2 cours Foch - 13400 Aubagne

www.geres.eu

C'est le printemps !
Pour mieux jardiner, préparez votre compost
Ateliers de compostage dans 5 jardins des Bouches du Rhône

Le printemps revient, la vie renaît dans vos jardins. Pour récolter de belles fleurs et de bons légumes, quoi de mieux qu'un compost approprié ? Celui-ci possède mille vertus qu'il est important d'exploiter : naturel, il constitue un fertilisant idéal et économique ; écologique, il réduit nos déchets ménagers. **Mais comment produire son compost ?** Quels déchets peut-on y mettre ? De multiples questions se posent. Les animateurs des ateliers de compostage de **5 jardins associatifs** des Bouches du Rhône vous répondent.

Marseille, La Ciotat, La Roque d'Anthéron, Arles et Aubagne.

Ateliers gratuits organisés mensuellement

Des animations proposées aux écoles et collèges tout au long de l'année

Chacun d'entre vous peut ainsi se rendre dans l'un de ces jardins collectifs, **découvrir les recettes d'un bon compost. Des conseils de réalisation et d'utilisation** savamment dispensés vous donneront les clés pour mieux cultiver votre jardin. Des actions d'éco-citoyenneté et de sensibilisation à la gestion des déchets sont menées en parallèle de la distribution de composteurs par les collectivités.

Depuis 4 ans déjà, les associations poursuivent ces animations d'initiation au compostage. Le réseau départemental, coordonné depuis deux ans par le GERES (*Groupe Énergies Renouvelables Environnement et Solidarités*), prévoit pour chaque jardin l'installation d'une aire pédagogique ouverte au public.

Cette campagne de compostage est financée par le Conseil Général des Bouches du Rhône et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Les jardins sont partenaires de la Communauté du Pays d'Aix, la Ville d'Arles et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Le compostage, un geste fertile :

- Cette pratique de jardinage simple, traditionnelle permet d'obtenir un engrais naturel à partir des déchets organiques : épluchures, gazon, feuilles, etc.
- Ce geste écologique recycle une partie de nos déchets, réduit la pollution et les coûts engendrés par leur élimination.
- Cette habitude permet de faire des économies sur les engrais et sur la facture d'eau.

Pour en savoir plus : www.compostage-au-jardin.org

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Les 1ers samedis matin du mois

Jardin des Aures à Marseille (15ème) : 04 91 51 73 86 / reseaujsm@free.fr

Les 1ers vendredis après-midi du mois

Jardins de l'Espérance à La Ciotat : 04 42 08 01 12 / contact@jardinesperance.org

Les 1ers samedis matin du mois

Croq Jardin à la Roque d'Anthéron : 06 37 20 05 85 / jean-claude.andre@mouvement-rural.org

Les 1ers vendredis après-midi du mois

CPIE à Arles : 04 90 98 49 09 / y.lecouviour@cpierhonepaysdarles.com

Les 1ers samedis matin (Jardilien)

Jardilien à Aubagne : 06 19 16 80 18 / jardilien@laposte.net



Contact presse

Caroline Pierret

c.pierret@geres.eu

04 42 18 55 88



Le compostage... un geste fertile

SOMMAIRE

Communiqué de presse	page 2
Le projet : Compostage au jardin dans les Bouches du Rhône	
Présentation	page 4
Historique	page 5
Les partenaires du projet	page 6
Le compostage	
Quels avantages ?	page 9
Règles d'or et techniques	page 10
Les questions récurrentes	page 12
Groupe Energies Renouvelables Environnement et Solidarités	page 13



Le compostage... un geste fertile

LE PROJET

Compostage au jardin dans les Bouches du Rhône

Présentation

L'objectif principal du projet est de développer la pratique du compostage domestique : c'est-à-dire composter soi-même les déchets de la maison et du jardin. Pour cela, des animations gratuites sont proposées par un réseau de 5 associations des Bouches du Rhône, sur des aires pédagogiques aménagées dans des jardins. Parents et enfants y découvrent les différentes techniques du compost pour un jardinage 100 % naturel.

En outre, cette opération renforce les actions menées par certaines collectivités du département visant la promotion du compostage : distribution de composteurs gratuits ou à coût réduit, campagnes de communication... Le compostage est une pratique très ancienne qui requiert un savoir-faire spécifique, c'est pourquoi les ateliers proposés seront très utiles à tous ceux qui souhaitent s'initier. De plus, ces animations permettent de découvrir les différentes étapes de fabrication et d'échanger avec les autres participants dans une ambiance chaleureuse.

Les avantages que présente le compostage domestique sur l'environnement sont nombreux. Effectivement, cette pratique de valorisation des déchets permet de réduire de 30% le volume des déchets ménagers. Ce recyclage de la matière organique participe donc à diminuer la quantité de déchets à traiter. De plus, faire son propre compost et l'utiliser dans son jardin est très efficace pour limiter sa consommation d'engrais mais également d'eau et de pesticides.

Dans le cadre de cette même opération, le réseau des 5 associations d'éducation à l'environnement, coordonné par le GERES, propose également des animations à destination des écoles et des collèges, un site internet www.compostage-au-jardin.org, des stands lors d'événements locaux, une formation pour les professionnels d'entretien des espaces verts ainsi que pour les animateurs des jardins collectifs et solidaires.

Le projet dure un an ; il est financé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Général des Bouches du Rhône.

Historique

Cette opération, couvrant le département des Bouches du Rhône, est née de la réussite du « Programme régional de promotion du Compostage Individuel », qui s'est déroulé pendant 4 ans, de 2003 à 2007. Il était alors financé par l'ADEME, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et coordonné par le GERES.

Pendant cette période, 5 jardins associatifs de la Région PACA avaient aménagé une aire pédagogique pour promouvoir des actions de sensibilisation gratuites sur le compostage à destination du grand public et des collectivités.

Il en résulte le bilan suivant :

- plus de 1300 enfants sensibilisés au cours d'animations d'éducation à l'environnement, à l'école ou hors cadre scolaire,
- plus de 700 adultes ont assisté à un atelier gratuit sur le compostage individuel,
- l'ensemble des partenaires a participé à 19 évènements régionaux,
- 11 collectivités ont visité l'aire pédagogique des jardins partenaires, et les représentants de 13 collectivités ont bénéficié d'une journée de formation,
- Un certain nombre d'outils de communication ont été élaborés et diffusés : des flyers d'information sur les animations, des mini-guides, une exposition itinérante, un site internet www.compostage-au-jardin.org.

Fort du succès grandissant des ateliers compostage mensuels et de l'intérêt pour les associations et collectivités de lancer des opérations de compostage domestique, le GERES et deux jardins des Bouches du Rhône ont développé ce nouveau projet à l'échelle départementale.

Les partenaires du projet

o Les Jardins associatifs des Bouches-du-Rhône

> **Le CPIE Rhône-Pays d'Arles** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) mobilise une diversité de partenaires (scientifiques, gestionnaires de milieux, artistes, techniciens, historiens, enseignants,...) et propose une démarche participative à tous ceux qui veulent échanger leurs connaissances et leurs pratiques du territoire, dans une perspective de développement durable. L'association s'appuie sur la concertation, l'animation, l'éducation, la sensibilisation, la formation, l'information de tous les publics.



Le CPIE Rhône Pays d'Arles réalise l'ensemble des animations du projet, en partenariat avec la Ville d'Arles dans le cadre de leur opération de sensibilisation au compostage. L'aire pédagogique de compostage se situe sur le site des Jardins familiaux de Montcaldette à Arles.

Contact : Yann Le Couviour : 04 90 98 49 09 /
y.lecouviour@cpierrhonepaysdarles.com



> **Croq'Jardin (La Roque d'Anthéron)** est un jardin pédagogique consacré à l'écologie qui comprend : un parcours sur l'histoire des légumes - une aire démonstrative de compostage - une mare pédagogique - un jardin médiéval - des jardins familiaux et scolaires - une construction en technique ossature bois et paille - une éolienne - un équipement solaire photovoltaïque. Cet ensemble a été aménagé dans le but d'accueillir des classes de découverte et du grand public pour une sensibilisation à différents thèmes environnementaux.

Croq jardin organise les animations sur le compostage dans le cadre de l'opération de développement du compostage de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix,

Contact Jean André et Vanessa Gomelet : 06 37 20 05 85 /
jean-claude.andre@mouvement-rural.org



Les jardins associatifs des Bouches-du-Rhône

> **Jardilien (Aubagne)** est un jardin collectif d'auto-production. Son objectif est de créer un LIEN par le JARDIN, pour tous ceux qui cherchent une aide, un soutien, un accompagnement. Venir à Jardilien, c'est aussi, goûter au rythme des saisons en semant et récoltant, dans l'échange, le partage et la solidarité. L'association propose aussi des activités d'éducation à l'environnement en direction des scolaires : sensibilisation à l'alimentation, découverte des modes de cultures des légumes (de la graine jusqu'à l'assiette), découverte des saveurs et des senteurs du jardin.



Jardilien anime les actions de sensibilisation sur le compostage en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Contact : Carine HAAG : 06 19 16 80 18

jardilien@laposte.net



> **Les Jardins de l'Espérance (La Ciotat)**, association à vocation d'éducation à l'environnement et d'aide à la personne (enfants handicapés, personnes en difficulté), organisent de nombreuses activités pour petits et grands : mare pédagogique, stage nature, découverte de sites exceptionnels, ateliers de jardinage, abécédaire du toucher et des senteurs, projets scolaires...



L'association organise les animations sur le compostage domestique pour le grand public, les écoles et les collèges des Bouches du Rhône.

Contact : Delphine LAVESNE : 04 42 08 01 12

contact@jardinesperance.org



> Avec **le Jardin des Aures (Marseille 15eme)**, l'association Accueil et Rencontres propose aux habitants des quartiers Nord de Marseille un lieu de vie convivial et éco-citoyen. Elle accueille des écoles, des centres sociaux, des enfants handicapés, des personnes en insertion et les familles du quartier pour jardiner ensemble. Accueil et Rencontres entreprend également de nombreuses actions de solidarité au sein du réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens.



L'association organise les animations sur le compostage domestique pour le grand public, les écoles et les collèges des Bouches du Rhône.

Contact : Julien NADREAU : 04 91 51 73 86

reseaujsm@free.fr



Accueil et Rencontres

Les partenaires financiers

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
Délégation Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Le Conseil Général des Bouches du Rhône



Les collectivités partenaires des jardins

La ville d'Arles



La communauté du Pays d'Aix



La Communauté Pays d'Aubagne et de l'Etoile





Le compostage... un geste fertile

Le compostage : quels avantages ?

Pour le jardinier...

En pratiquant le compostage, le jardinier obtient un fertilisant d'excellente qualité et 100 % naturel. Le compost allège la terre, favorise la croissance des plantes et augmente leur résistance contre les maladies. Ainsi son utilisation permet de faire des économies d'engrais et de terreau. Il amplifie également la capacité de rétention d'eau des sols, ce qui aide à réaliser des économies d'eau. Le compostage est une ancienne pratique de jardinage, ce n'est pas sans raison...

Pour l'environnement...

La pratique du compostage contribue à une meilleure gestion des déchets. En effet, les déchets organiques sont naturellement recyclés et ne nécessitent plus d'être collectés et traités. D'un point de vue économique, cela représente pour les communes une réduction significative des coûts de gestion des déchets. Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, cela constitue également une diminution de la pollution dans la mesure où la quantité des déchets à transporter et à traiter est moins importante.

Sans aucun doute, le compostage est l'un des modes de valorisation des déchets organiques les plus intéressants au regard des impératifs réglementaires, techniques et écologiques.

Plus largement, l'utilisation du compost participe à préserver la ressource en eau car elle permet de l'économiser. Cette pratique permet également de limiter la pression sur l'exploitation des tourbières nécessaires à la production de terreau. Ces sites à l'écosystème fragile sont des ressources rares et non renouvelables. Le compostage réduit en outre la production et l'utilisation de produits chimiques souvent toxiques.

Enfin, les campagnes de promotion du compostage individuel permettent également de sensibiliser les particuliers au tri des déchets. Par la pratique du compostage, ils gèrent d'un bout à l'autre une partie de leurs déchets. L'impact pédagogique est loin d'être négligeable.

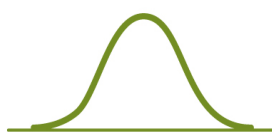
Le compostage : règles d'or et techniques

Le compostage, ce n'est pas compliqué mais il faut tout de même quelques connaissances de base pour commencer.

D'abord, quelle technique choisir ? Chacune présente ses avantages et ses inconvénients...

→ Compostage en tas

Comme son nom l'indique, cette méthode de compostage consiste à mettre en tas les déchets au fond du jardin. Elle permet de composter de grandes quantités et facilite les manipulations. En revanche, les déchets à l'air libre peuvent attirer les animaux et ce n'est pas très esthétique. Le compostage en tas convient, en somme, aux grands jardins où le voisinage est éloigné...



→ Compostage en bac

Les déchets sont ici stockés dans un bac en bois ou en plastique, de taille et de forme variables. Cette technique convient aux petits jardins et aux déchets essentiellement alimentaires. Elle évite les nuisances et permet un compostage plus rapide, mais les manipulations sont plus malaisées. Elle requiert aussi davantage de temps.



→ Compostage en silo auto-construit

Les silos peuvent être en bois ou en parpaings. Ils permettent de composter des quantités assez importantes et les manipulations s'y effectuent aisément. Cette technique convient à tous les types de jardins. Seul bémol : elle demande d'être un peu bricoleur.



→ Compostage de surface ou mulching

Cette technique consiste à répandre sur le sol les tontes et certains déchets de jardin broyés. Elle est réservée aux déchets verts et doit être appliquée avec précaution car certaines plantes, trop fragiles, risquent d'en souffrir.



→ Lombricompostage

Dans un lombricomposteur, les vers (lombrics) , cousins des vers de terre, font tout le travail. C'est idéal quand on n'a pas de jardin. En revanche, ils n'aiment pas les températures extrêmes, préfèrent l'ombre et l'humidité. Il faut placer son lombricomposteur dans un endroit abrité (cuisine, garage, loggia...) et surveiller l'humidité.



Le compostage : règles d'or et techniques

Après avoir choisi sa technique de compostage, il ne reste plus qu'à trier les déchets à composter. Là encore, il faut savoir que certains déchets sont à éviter et que d'autres, au contraire, sont fort utiles pour obtenir un bon compost.

o Les déchets à mettre dans le compost :

Déchets de la maison : épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas, papiers alimentaires souillés, pain, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, ongles, cheveux...

Déchets du jardin : feuilles mortes, herbe coupée, fleurs et plantes fanées, déchets du potager, brindilles, branches broyées, mauvaises herbes non montées en graines, tailles de haies fraîches, orties, pissenlits...

o Les déchets à ne pas mettre dans le compost :

Déchets de la maison : produits gras (produits laitiers), restes de viandes, de poisson et de fromage, cendres, litières animales, coquilles de noix, de noisettes, noyaux...

Déchets du jardin : plantes récemment traitées, plantes malades, tontes avec des plantes grainées, feuilles de rhubarbes...

Au bout de quelques mois (9 à 24 mois), le compost est prêt à l'emploi. On le reconnaît grâce à sa belle couleur brun-noir et on ne distingue quasiment plus de déchets entiers. Pour certaines cultures, le compost doit être légèrement enfoui comme pour le potager (pommes de terre, tomates, poivrons, aubergines, carottes...). Pour d'autres, il suffit de le répandre autour de la plante comme pour les arbres et les plantes pérennes. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet www.compostage-au-jardin.org.

Le compostage : les questions récurrentes

Où et comment se procurer un composteur ?

Certaines collectivités distribuent des composteurs gratuitement ou à prix réduit, renseignez-vous auprès de votre collectivité locale. Sinon, vous pourrez en trouver dans des magasins spécialisés dans le jardinage.

Le compost est-il plein de bêtes ?

Les êtres vivants présents dans le compost sont nécessaires à la transformation des déchets. On y trouve des micro-organismes, des champignons, des larves, des insectes... Mais n'ayez crainte, ces bêtes ne sortent pas du bac à compost !

Le compost sent-il mauvais ?

Le compost ne dégage aucune odeur si on s'en occupe correctement. Cependant, les odeurs vous avertissent sur l'entretien de votre compost. En effet, s'il sent l'ammoniac ou l'œuf pourri, il manque de l'oxygène à votre compost : mélangez-le et vous sentirez la différence.

Le compost est-il un bon fertilisant ?

Le compost est un excellent fertilisant 100% naturel. Vos plantes seront plus résistantes et plus belles. Il vous permet de faire des économies d'engrais, d'eau et de terreau.

Est-il difficile d'entretenir le compost ?

Aérer, mélanger,.. Il est très simple d'entretenir son compost. Une fois les méthodes assimilées (présentées lors des ateliers), fabriquer son propre compost est à la portée de tout le monde !

Est-ce que cela nécessite beaucoup de temps ?

L'entretien du compost ne demande pas beaucoup de temps, seulement quelques minutes par semaine suffisent.

Présentation du GERES

Le GERES - Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Aujourd'hui une centaine de collaborateurs conduisent des projets de développement durable innovants, en France et dans 8 pays d'Afrique et Asie

Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les défis de notre temps. L'équipe du GERES y participe en déployant une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique.

Ses activités, menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux, mettent en œuvre des programmes d'efficacité énergétique, d'extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, des projets de développement des filières d'énergies renouvelables, de promotion et de valorisation des déchets. Dans ce cadre, le GERES travaille sur la mise en commun des savoir-faire :

- Améliorer les conditions de production et de transformation agricole pour valoriser l'agriculture familiale et contribuer à la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud : Le GERES conduit en milieu montagnard (Afghanistan, Inde) des actions en faveur de la culture maraîchère sous serre et du stockage-conservation des productions agricoles.
- Optimiser les utilisations énergétiques de la forêt pour préserver les ressources naturelles : Au Cambodge, près de 250 000 familles utilisent maintenant des équipements de cuisson économes.
- Accompagner le développement des énergies renouvelables pour intensifier la production locale d'énergies propres intégrées à l'environnement : En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le GERES anime la filière petite hydroélectricité en partenariat avec des acteurs de la protection des milieux aquatiques.
- Promouvoir la valorisation des déchets pour réduire leur impact sur l'environnement : actions de sensibilisation au compostage en région PACA.
- Utiliser l'efficacité énergétique et l'énergie solaire pour soutenir un développement durable dans les zones montagneuses : programme de construction de bâtiments solaires passifs (habitat domestique, écoles et hôpitaux) dans l'Himalaya indien et en Afghanistan.
- Développer une offre locale en agrocarburants pour répondre aux besoins énergétiques des populations rurales : En Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Niger) le GERES accompagne plusieurs projets pilotes de production/usage d'agro-carburant en circuit court.
- Promouvoir les économies d'énergie pour maîtriser ses consommations, réduire sa vulnérabilité et préserver le climat : missions de conseil et d'information aux populations pour limiter la précarité énergétique et favoriser les énergies renouvelables en région PACA (Espaces Info Energie) et au Maroc.
- Développer de nouveaux services énergétiques et techniques pour améliorer les conditions de vie du monde rural : programme au Bénin pour l'implantation de plateformes multiservices et de services connexes.

Accompagner les ONG locales et internationales pour qu'elles intègrent le changement climatique dans leur projet de développement : Formation des ONG en Asie du Sud Est vers l'accession aux mécanismes de la finance carbone, publication du guide de bonnes pratiques « Climat, Energie développement ».

L'association a initié en 2004 **le premier programme francophone de compensation volontaire** (www.co2solidaire.org) pour soutenir ses projets de solidarité climatique.

Le Geres en réseau : Le GERES est membre de différents réseaux tels que le CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables), CFSI (Comité Français de Solidarité Internationale), Comité 21, Global Compact, NFORSE (International Network FOR Sustainable Energy), ARECOOP, MEDCOOP (collectif pour la Coopération Méditerranéenne), etc.